

**Total des frais de déplacement**

**Trimestre de janvier à mars 2025**

Personnel de la Société de développement des entreprises culturelles **32 199,07 \$**

Ce montant inclut tous les déplacements au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et de repas.

De ce montant, 28 265,03 \$ représente des frais de déplacement associés aux événements nationaux et internationaux.